

Estelle VARIOT
(Université d'Aix-Marseille,
CAER, Aix-en-Provence, France)

Norme et usage, deux clefs de voûte dans l'évolution des langues et des cultures

Abstract: (Standard and usage, two keystones in the evolution of languages and cultures) The evolution of our romanic languages, stemmed from latin fragmentation on different territories and substrata, has intervened step by step throughout the ages since their birth and has given rise to questions as well as debates. Our purpose is, in this paper, to go back over those important moments in this evolution, especially for the French and Romanian domains, in order to exemplify the paper that standard plays as well as some of internal or external motivations that may have had an impact on its progression. We aim to underscore the existence of convergent criteria which are used to make standards, to classify and of other criteria that permit to state the surrounding framework (linguistic, cultural or literary), before we linger over language and philology.

Keywords: philology, Academy, use, standard, globalization, specialized language.

Résumé : L'évolution des langues romanes, issues de la fragmentation du latin sur des territoires de substrats différents, s'est faite pas à pas tout au long des siècles depuis leur naissance et a suscité de tout temps des questionnements ainsi que des débats. Nous nous proposons, dans cette intervention, de revenir sur des moments-clefs de cette évolution, en particulier pour les domaines français et roumain, afin d'exemplifier le rôle de la norme ainsi que certaines des motivations internes et externes qui ont pu influencer sur son cours. L'objectif sera de mettre en évidence l'existence de critères convergents servant à édicter et à classer la norme ou le canon et d'autres qui permettent de spécifier dans quel cadre exact on se situe (linguistique, culturel ou littéraire), avant de s'attarder sur la langue et sur la philologie.

Mots-clés : philologie, Académie, usage, norme, globalisation, langage spécialisé.

Introduction

Depuis l'apparition de la vie, les êtres vivants ont cherché à organiser leur existence de manière plus ou moins pacifique et ont établi des contacts progressifs avec les autres. L'expansion du latin à partir du Latium, en Méditerranée puis dans des contrées plus lointaines, en particulier du continent européen, consacre un long processus de transfert de la culture qui lui est rattachée à d'autres communautés linguistiques qui disposaient d'un passé distinct.

L'apparition des codes dans les sociétés anciennes

Cette communauté d'existence a souvent contribué à l'instauration d'une hiérarchisation au sein de la société suivant divers critères qui ont varié dans le temps mais qui ont eu tendance à imposer un certain nombre de règles, de façon à régir la vie commune, y compris dans le domaine de la transmission des informations. Il s'est agi autant d'une répartition des charges et du travail que d'une instauration des moyens visant à l'accomplir, l'une et l'autre étant accompagnées de son cortège de formulations et de messages de plus en plus codifiés et nuancés avec le temps. Par

ailleurs, l'évolution linguistique est souvent allée de pair avec celle des peuples, avec une volonté d'unification conçue comme un ciment des sociétés-nations. Ces codes ont évolué au cours du temps, en lien avec l'apparition des pouvoirs centralisateurs – désireux d'affirmer leur puissance par le biais d'une langue qui servait leurs intérêts et devenaient leur instrument – et ont accompagné un processus d'unification que les langues ou les parlers régionaux ne permettaient pas ou peu. La connaissance de l'univers culturel et linguistique des peuples a été rendue possible, dès l'Antiquité, par les échanges et les contacts, plus ou moins pacifiques.

L'écriture, la langue et l'expression de la pensée

C'est ainsi que le développement des alphabets connectés entre eux par une origine commune a permis aux peuples plus avancés de partager leurs cultures et de laisser une trace aux générations futures. Les correspondances entre les signes (pictogrammes, dispositions cunéiformes, etc.) et l'interprétation faite par la pensée induit une réflexion qui se fait parallèlement, d'un peuple à l'autre, puisque le second est contraint de procéder à des adaptations de façon à transposer l'alphabet dans son propre domaine. La perspective s'est donc réalisée, de manière naturelle avec une tendance historique puisqu'il s'est agi dans un premier temps d'étudier, via les scribes et les copistes puis grâce à l'imprimerie, l'évolution des idiomes dans le temps, en tendant à poser certaines clefs visant à formaliser ces changements qui consacrent le passage d'une langue à une autre – hybride – qui constitue une étape vers une ou plusieurs nouvelles langues.

Si l'on étudie le passage de l'alphabet phénicien au grec puis au latin et aux langues slaves, on constate l'existence de connexions qui illustrent aussi une proximité des peuples et qui se traduit par la volonté quasi systématique, dans un processus d'adaptation, de recourir à des modalités simplificatrices et à « l'économie langagière ou de signes ». C'est la raison pour laquelle bon nombre de courants, dans le domaine de la langue, se font parallèlement à ceux qui ont cours dans la société de manière générale et dans les différents domaines de l'art, par exemple. Ainsi, du fait d'un contexte favorable à l'épanouissement de certaines sociétés, situées en divers endroits du globe, il a existé cette concomitance de créations architecturales, le développement de la pensée logique, des sciences et des systèmes d'écriture ou de transmission des connaissances. Ces phases créatrices ont touché tous les peuples à un moment donné de leur histoire et leur étude a entraîné des classifications, suite au développement de la logique repris ensuite par la Renaissance, l'humanisme et l'éveil philosophique.

Le raisonnement historique, avec une représentation très argumentée des faits précis, dans les domaines linguistique et culturel, a également eu pour effet l'élaboration de modèles visant à intégrer les différentes ramifications dans un processus évolutif explicable et motivé, avec des règles de comportement et des associations.

La diffusion du savoir dans les sociétés

Cet ensemble de règles est devenu de plus en plus directif au cours du temps et s'est organisé, suivant des tendances et progressivement avec des organismes

collectifs. Le rôle de l'église dans les sociétés orientales et occidentales européennes a été important car celle-ci a souvent permis, par les moyens dont elle disposait et les membres érudits de son clergé, de diffuser le savoir, au départ dans ses rangs et, ensuite, aux divers membres de la communauté, en premier lieu, des classes élevées, souvent apparentées, avant de toucher l'ensemble de la société, en particulier après l'adoption des langues dites « rustiques ». L'église a par ailleurs contribué à l'élaboration d'un certain nombre de canons, d'autant plus que les premiers textes conservés sont, dans la majeure partie des cas, issus des pensées religieuses ou juridiques qui sont liées entre elles par une origine commune. En effet, la pensée religieuse provient de l'Ancien et du Nouveau Testament ; la juridique, dans son raisonnement premier, se fonde sur l'organisation sociale qui est basée sur l'ascendance divine du corps régnant et sur la hiérarchie qui en découle. Elle connaîtra une évolution non négligeable avec les codes napoléoniens qui ont influé sur bien des pays d'Europe.

Au cours des siècles, il a existé des phases de retour vers le passé, en particulier vers la grandeur des empires grec et romain qui ont contribué à approfondir la connaissance des peuples anciens – à qui on doit un patrimoine commun indéniable – et à entretenir la flamme de cette activité florissante. Le développement des académies, animées par des courants tantôt novateurs, tantôt conservateurs, a permis de modeler le paysage culturel et linguistique, de manière à organiser ces processus d'évolution et à laisser apparaître des modifications, nécessaires à l'adaptation de la langue aux besoins des sociétés. Les salons ont également joué un rôle dans le développement du raisonnement littéraire et philosophique, avec une rénovation de certains genres et un recentrage vers l'humain et vers le questionnement sur son origine et sa destinée.

Le processus normatif

La norme, en tant qu'ensemble des spécificités d'un objet ou d'une discipline, a été largement influencée par cette perspective historique, abordée *supra*, dans ce sens où la caractérisation globale est nécessaire pour que les membres d'une communauté soient à même de l'identifier comme telle. Elle revêt donc un caractère social qui lui confère une forme de reconnaissance aux yeux des autres, quel que soit le domaine où on la retrouve (littérature, architecture, peinture, musique, langue etc.). Néanmoins, cette fixation des traits inhérents à une langue ou à un art, à un moment donné de son existence, ne suffit pas à lui accorder une correspondance totale à la réalité pour les siècles et une viabilité. C'est la raison pour laquelle le processus d'acquisition historique de la connaissance n'assure pas entièrement et à lui seul la pleine maîtrise d'une langue ou de la culture. Les caractéristiques d'une norme ou d'un canon ont pour objet de donner un cadre général formel à un domaine particulier du savoir qui se fonde sur un consensus – qu'il soit imposé par le pouvoir centralisateur ou une Académie – et qui est clairement identifiable par la communauté. Ainsi, la norme et le canon renvoient à des principes d'élaboration spécifiques et marqués par des constats dans le temps ainsi qu'à un lien avec une origine organique ou spirituelle indéfectible.

Ce sont ces traits intemporels qui permettent de différencier telle ou telle variété de langue – de manière cadrée – ou un ensemble architectural, pictural ou artistique car

ils procèdent du même cheminement de l'esprit, en essayant d'intégrer les évolutions générales qui renvoient à un corps/corpus, en y adjoignant par la suite différents faits communs établis qui permettent de consacrer une sensibilité donnée, un courant général qui souvent ont des correspondances dans les autres domaines de la connaissance. C'est sans doute la raison pour laquelle la norme s'attachera généralement aux traits de fonctionnement enregistrés de manière continue, tandis que l'usage aura davantage tendance, tout du moins dans les états plus récents, à témoigner des évolutions en cours qui seront ou non assimilées ensuite à la norme, au bout de plusieurs décennies ou siècles.

Il convient donc de prendre en compte le fait que, même si la norme dispose d'une structuration spécifique qui renvoie à son contexte d'origine, elle évolue et s'adapte, de façon à faire survivre le domaine dont elle s'occupe et lui faire traverser les temps, tout en conservant son essence.

On comprend bien que les propos ci-dessus tendent à mettre en lumière les correspondances des divers champs de la connaissance qui traduisent tous, dans les faits, les évolutions humaines et leur capacité créatrice. Ces différents domaines s'expriment tous dans la durée par la langue qui représente souvent le moyen par excellence de leur mise en valeur ou de leur valorisation.

La norme linguistique

L'attention portée à l'étude du langage et de ses différentes variétés que constituent les langues a largement changé au cours des siècles et a connu diverses tendances qui ont œuvré au développement de la linguistique en tant que science à part entière, étant précisé que l'objet a toujours été l'analyse de son fonctionnement global dans le but d'explicitier sa nature et de donner des clefs d'adaptation aux générations futures. La forte imbrication des différents pans de la connaissance s'est par ailleurs, de manière générale, matérialisée par une pénétration dans le lexique de certaines structurations spécifiques au latin mais également au grec, au slavon, etc., au gré des contacts entre les peuples.

Il est certain que l'analyse précise de la naissance et des processus langagiers propres à une langue sont primordiaux pour opérer des classifications et pour étudier les phénomènes d'évolution en profondeur – d'ordre phonétique, morphologique, sémantique ou syntaxique – qui concrétisent le mode de pensée de la communauté qui l'utilise. On peut citer à cet égard, concernant le français, les Serments de Strasbourg (842) qui marque le point de départ attesté de l'utilisation des langues dites « rustiques ». Postérieurement, l'humanisme et les représentants de la Pléiade se sont attachés à défendre et à illustrer la langue française par rapport à d'autres qui, au fur et à mesure subiront un déclin, avant de reprendre de l'éclat dans la seconde moitié du XIX^e siècle et surtout au XX^e siècle. Les activités littéraires visant à développer tel ou tel aspect de la langue ou un genre particulier, avec des règles préétablies, auront bien entendu aussi un impact sur l'évolution de l'idiome général, en mettant de côté les variantes et variétés qui prendront progressivement des connotations. Dans le domaine roumain, la phrase attestant la naissance de la langue roumaine (587) « Torna, torna, fratre » associée à la « Lettre de Neacșu de Câmpulung » (1521), les travaux des chroniqueurs et de Dimitrie Cantemir et toute

l'activité autour des revues *Dacia literară* et *Convorbiri literare*, en lien également avec les travaux académiques et des Instituts de linguistique contribueront à une meilleure vision des normes en vigueur.

Parallèlement à ces monuments, prouvant la vie de ces langues à un moment donné, d'autres traces (inscriptions, objets relevant de l'art, des rites funéraires, etc.) constituent des vestiges du passage de nos ancêtres et de la réalité des contacts qu'ils ont pu avoir et qui ont façonné l'évolution du modèle linguistique d'origine, en l'adaptant aux circonstances et aux besoins. Il est certain que le mouvement général visant à favoriser l'interdisciplinarité aide également à la caractérisation des idiomes et explicite dans bien des domaines certaines acceptions ou origines communes.

Dans le cas des langues romanes en général, une étape marquante a été représentée par le constat que le latin institué comme langue administrative et ecclésiastique n'était plus entendu par le peuple et progressivement par les autres couches de la population. Dans ces conditions, s'est enclenchée une longue réflexion visant à effectuer le remplacement du latin par les langues dites rustiques, en définissant les modalités de ce passage. La tâche a été compliquée quelque peu, dans le domaine roumain, par l'adoption de l'alphabet cyrillique et par sa diffusion progressive entre les XIV^e-XVI^e siècles car il a fallu rajouter aux processus communs des règles de transposition de certains signes diacritiques dont certains posent problème jusqu'à aujourd'hui (le *-u* final non syllabique, en particulier). L'étude des textes anciens et la prise en compte de la dimension philologique donnent des clefs sur le fonctionnement de la langue à un moment passé, en s'appuyant sur le contexte dans lequel ils ont été rédigés et en soulignant les influences et les moyens déployés. Celles-ci permettent également de visualiser les environnements littéraire et politique puisque, bien souvent, les chroniqueurs étaient proches des dignitaires dont ils étaient chargés de raconter les hauts faits.

Ainsi, la structure grammaticale du vieux français fait intervenir des éléments celtes/gaulois, franciens et latins, puis grecs ; tandis que les écrits roumains anciens enregistrent des éléments latins, grecs, daces et slavons majoritairement. Les textes anciens constituent, sans nul doute, également, dans le domaine roumain, un témoignage d'une langue pas toujours normalisée, avec une certaine tendance à utiliser des formes slavonnes et des tournures qui, à l'époque, étaient spécifiques au langage littéraire mais qui, quelques siècles plus tard, sont considérées comme archaïques.

L'intérêt des études linguistiques repose, avant tout et de plus en plus, sur l'identification des structures et parties du discours inhérentes à chaque idiome à un moment donné de leur évolution et de celles qui sont communes à d'autres, du fait des contacts qu'elles ont pu avoir entre elles. Il va sans dire qu'elles traduisent un état de langue et, de fait, de manière implicite, à l'étape ancienne, une réflexion approfondie résultant des choix des copistes, dans leurs traductions de passages repris d'autres sources et d'autres langues.

Les liens indubitables qui existent entre les différentes manifestations de l'esprit, par l'art et par le patrimoine ainsi que par la langue, rendent nécessaire la prise en compte de l'évolution des usages et la nécessité accrue d'une précision dans la dénomination des choses et des objets de « culture ». C'est la raison pour laquelle les canons ou la norme vont varier aussi, en fonction des aires géographiques, au sein

même d'une zone linguistique, car chaque peuple dispose d'une expérience propre et unique. Il existe bien évidemment des passerelles entre les normes et les canons des divers domaines du savoir car ces derniers sont des manifestations de l'esprit humain, avec des mouvements et des influences qui sont connectés dans le temps et soumis à des classifications. Si tous renvoient à des ouvrages et à leurs auteurs, ils vont se distinguer par les tendances qui vont les animer au cours du temps, avec un apport supplémentaire de l'esthétique ou de la sensibilité, un retour au rigorisme ou à l'académisme ou encore par une mise en valeur de l'abstrait au-delà des formes conventionnelles. Les moyens d'expression vont contribuer à isoler les différents courants, en favorisant la recherche de classifications.

Les processus langagiers vont eux-mêmes faire l'objet de mutations, afin de développer les nuances et la finesse dans l'expression, par le recours à des techniques spécifiques qui vont aider aussi à l'identification d'un courant ou d'un de ses représentants.

D'un point de vue linguistique, les éléments du lexique, bien qu'ils soient intéressants à analyser en eux-mêmes, ne suffisent pas à caractériser une langue. En effet, la combinaison des éléments les plus élémentaires, les voyelles et les consonnes, est régie, dans le temps et suivant les caractéristiques des sujets d'une même nation, par un cadre ou un modèle qui permet d'aboutir à un certain nombre de choix, en matière de syllabes mais aussi de préfixes, de radicaux, de suffixes, entre autres, en fonction d'un contexte donné. Par ailleurs, bien des mots pris isolément ont des acceptions précises qui varient, à mesure qu'on les utilise dans les phrases et suivant un certain contexte avec des locuteurs spécifiques, ce qui contribue à leur donner de nouvelles nuances. Ce sont l'ensemble des branches de la linguistique qui concourent à la pleine connaissance des langues.

La perspective historique (diachronique) – qui est allée de pair avec l'activité de traduction – s'est de plus en plus enrichie de la synchronie, au fur et à mesure que différentes branches qui s'attachaient à l'étude du langage connaissaient un essor, après des siècles de travaux comparatifs factuels réalisés par le biais de dictionnaires. Cela a ainsi été le cas de la linguistique comparée qui requiert le maniement de plusieurs idiomes. Il s'est agi de s'attacher à donner les clefs des processus transformationnels qui ont mené le latin vers les langues dites romanes, par exemple, de manière à étudier les mécanismes propres à chaque langue, si possible en proposant des modèles de passage (lois d'évolution phonétiques, etc.), adaptables à la réalité de chaque univers linguistique.

Le développement des contacts, le goût pour l'exotisme et les nouvelles contrées, la redécouverte de pays plus anciens ont réveillé la curiosité pour le monde alentour et ont suscité l'intérêt pour les sentiments et le « Moi », à travers une réflexion existentielle. Cet éveil de la sensibilité, associant une réflexion introspective à une volonté d'extérioriser sa pensée, à l'égard de l'extérieur, avec son cortège d'éléments de progrès et de faits indicibles, a entraîné des recours progressifs à des moyens d'expression nouveaux ou renouvelés qui sont autant de moyens d'enrichissement de la langue. Cela s'est traduit dans le temps par des courants visant à simplifier la flexion jusqu'à la faire pratiquement disparaître dans certains cas, hormis la présence de certains vestiges diacritiques, à épurer la langue, à cultiver le non-dit, à favoriser

l'adaptation des emprunts, à harmoniser les règles d'accord, à amplifier des influences données, etc. Parallèlement, au développement de la langue littéraire et à son assise formelle s'est ajoutée une réflexion sur son aspect esthétique qu'il a été de plus en plus question de mettre en évidence, en tant qu'élément marquant de l'essence même du moyen de communication propre à un peuple. Les époques ont varié suivant les pays/nations mais ce phénomène a accompagné, de manière générale, la maturation des langues romanes.

La norme et l'usage

La norme part du constat de la structure historique des langues (étant donné qu'elle est un processus a posteriori, notamment pour les états de langue passés), afin de poser les principes visant à son adaptation au monde environnant de manière unifiée et compréhensible pour ses locuteurs.

L'usage en lui-même est, quant à lui, une partie intégrante de la linguistique, générale et comparée, qui permet d'identifier des particularités et clefs d'évolutions à confirmer dans le temps. Il s'appuie sur des mécanismes d'adaptation de la langue, plus ou moins argumentés et ne répondant pas toujours au moment de sa création à la « règle normative » ou académique. L'usage a contribué de tout temps à générer un débat sur les moyens de création interne et externe et c'est souvent le temps qui fait son œuvre et qui consacre tel ou tel emploi, en le valorisant par son entrée dans la norme ou en le reléguant aux oubliettes. La constatation d'usages plus récents ou de marques de formalisme est le reflet d'une réflexion propre à une corporation ou à un corps de métier (jargon, etc.) ou bien d'une tendance qui a trait à une partie de la communauté, souvent dans un but novateur, de réponse au progrès ou à un phénomène de mode. Il convient de différencier ce qui résulte d'un mouvement général paneuropéen de ce qui est plus réduit, voire régional ou individuel.

Les différentes branches de la linguistique ont consacré une bonne part de leur énergie à étudier les métamorphoses qui ont touché nos idiomes, afin de nous donner les clefs de ceux-ci ainsi que les moyens d'accueillir les éléments non autochtones qui ont jalonné notre histoire.

Bien souvent, on oppose norme et usage, alors que les critères auxquels ils renvoient ne sont pas toujours si divergents et se rejoignent parfois. Ils participent, ensemble, à l'épanouissement de nos langues et à leur adaptabilité au monde qui nous entoure.

Exemples

Les fragments ci-après, français et roumain, ont pour objet d'exemplifier la présentation que nous avons faite de la norme et de l'usage et de leur interconnexion, dans le temps et dans l'espace.

Le premier fragment est extrait de la *Franciade*¹ de Pierre de Ronsard, poète

¹ Ronsard, Pierre (de), *Œuvres complètes XVI La Franciade* (1572), Paris, Librairie Marcel Didier, 1950, p. 40 : « Mais aussi tost que les destins auront / Parfaits leurs cours, un Prince Pharamond, / Prince de haute & superbe pensée, / Fils d'un des fils de la Roïne laissée / En Franconie, estant Germain conceu, / Et des Troyens de droite ligne yssu, / Suivant l'oracle & ma voix veritable, / Fait capitaine, aux peuples redoutables, / Par l'Allemagne un camp amassera / Qui les sablons de nombre passera. / Le Ciel luira sous

rattaché à la *Pléiade* et à la *Défense de la langue française*. Cette œuvre ancienne, reprenant le style des épopées, dans un contexte d'opposition à toute création en lien avec la période moyenâgeuse, retrace l'origine de la France et des peuples qui ont contribué à son identité, autour de l'arrivée de *Mérovée* qui descend de *Francus*. Concernant la norme, on relève des points grammaticaux importants, tels que : l'accord ancien, avec le sujet, du participe constitutif de temps composés, formés avec le verbe être mais aussi *avoir* : *les destins auront / Parfaits, estant conceu* ; les inversions de portions de phrases, souvent pour respecter la rime : *En Franconie, estant Germain conceu, qui les sablons de nombre passera*. Les accords verbaux sont identiques aux formes modernes : *amassera, passera, Rompront, tariront*, avec quelques variations dans les désinences finales : *conceu, yssu*. On note également la présence de formes normalisées contenant le -s (intra)syllabique dans des mots composés : *aussi tost, gensdarmes* ; ou simples : *estant, l'esclair, naistra*. Du point de vue de l'usage, on peut observer : la forme spécifique du participe *Parfaits / Fait* ; l'absence partielle de signes diacritiques (accents) qui traduit une évolution en cours : *pensée, laissée, relevée, pietons, pié, veritable, Merovée* ; la présence du y- en tête ou en fin de syllabe : *yssu, luy, ayeul* ; la coexistence entre : *Et d'une part et, &, d'autre part*. Un point intéressant est constitué par la dérivation de certains mots qui permet d'ouvrir des perspectives de comparaison avec des phénomènes récents dans la langue du XXI^e siècle : *Royne* [devenu, par la suite, *Reine*] / *Roy [Roi], Francus / Franconie [Royaume de France]*. Ces différents points témoignent, nous semble-t-il, du processus d'évolution de la langue française qui s'est déroulé sur plusieurs siècles et qui influe encore de nos jours, par les règles d'unité qui ont pu être imposées de manière à conserver sa spécificité et son harmonie.

Le second fragment est extrait de *Peregrinul Transilvan*, un ouvrage rédigé par Ion Codru Drăgușanu², au XIX^e siècle, qui évoque les tribulations de l'auteur

l'esclair de ses armes / Et ses soldats, ses pietons, ses gensdarmes / Les uns à pié, les autres en chevaux / Rompront la terre, & tariront les eaux. // De luy naistra le grand Roy Merovée, / Par qui sera la ville relevée / Et les honneurs de son ayeul Francus. »

² Codru, Drăgușanu, Ion, *Peregrinul Transilvan*, Ediție îngrijită și prefață de Romul Munteanu, București, Editura de Stat pentru Literatură și Artă, 1956, p. 131 ; 133.

«^{XVII}, Londin, Septembrie 1840 [...] / În Europa sunt numai două popoare mari, în toată puterea vorbei : francii și englii. Scriitorii seamănă pre cei dinții cu grecii și pre ceilalți cu romanii atici, dară mai mult în respectul caracteristicii naționali principali, căci den contra încă n-ar fi eroare. / [...] (p. 131) Cîrmaciul vorbea francește, mă apropiai de dînsul și-l întrebai cite ceva. Cu mai multă afabilitate de cum mă așteptam de la un anglu, [î]mi splică virtutea busolei și uzul roșeței celor treizeci și două de vînturi cunoscut bine numai de marinarii profeși, apoi mai tîrziu, mi-arată departe coasta anglică albă de cretă, care dede țării vechiul nume de « Albion », lingă care francii adauseră epitetul de « perfidă ». / Englii cu tot contrariu francilor sunt serioși și taciturni. Vorbesc bucuroși numai cînd li se dă ocaziunea a-și lauda intituțiunile patriei lor. Așa și acesta-mi spuse că Anglia e mama libertății politice și că ca și-o păstreze posedă mai multe năi de rezbel ca Francia de comerț, apoi cite alte iperbolii chiar după debila mea judecată. » (p. 133). [XVII, Londres, Septembre 1840 [...] / En Europe, il n'existe que deux grands peuples, dans le plein sens du terme : les Français et les Anglais. Les écrivains assimilent les premiers aux Grecs et les autres aux Romains attiques mais plus par respect pour la caractéristique nationale principale car autrement il n'y aurait pas encore d'erreur. / [...] Le timonier parlait français, je m'approchai de lui et je lui demandai de petites choses. Avec grande affabilité comme je m'y attendais venant d'un Anglais, il m'expliqua la vertu de la boussole et l'utilisation de la rosette des trente-deux vents bien connus seulement des marins expérimentés, bien plus tard, il me montra loin la côte anglaise blanche comme la craie qui donna au

dans différents pays d'Europe, sous la forme de lettres adressées à un ami resté au pays. Ion Codru Drăgușanu y fait part de son ressenti sur les pays et les peuples qu'ils traversent au travers d'anecdotes et parfois de généralisations, sans toutefois se départir d'une certaine distance. Concernant la norme, on constate la présence de la flexion différenciée et forte pour les différentes parties du discours, liées aux substantifs : *două popoare mari, puterea vorbei, multă afabilitate, uzul roșeței, celor treizeci și două de vânturi, marinarii profesii, mama libertății politice* ; des désinences personnelles pour les verbes : *vorbea, mă apropiai, întrebai, mă așteptam, dede, sunt, Vorbesc, se dă, ca și-o păstreze, posedă* ; et pour les pronoms : *mi-arată, aceștia-mi spuse* ; une variation dans certaines formes verbales : *asemăna* [qui deviendra *asemănau*] *splică* [pour *explică*] ; ou pronominales, avec une tendance à utiliser certaines formes perçues comme moins littéraires aujourd'hui [î]mi. Dans l'usage de l'époque, on note l'emploi de variantes vocaliques *Londin* (> *Londra*), *den* [deux fois] (pour *din* : influence germanique en Transylvanie) ; *francii* (deux fois : > *francezii*) și *anglii* (deux fois : > *anglezii*), *frânțește, anglu, anglică*, francilor, *Anglia*, Francia ; des formes avec le suffixe en -*țiune* (influence française et/ou italienne) : *național, ocaziunea, instituțiunile* ; des connecteurs anciens : *pre* (deux fois), *dară* ; des constructions avec l'infinitif complet qui seraient remplacées ou concurrencées en roumain plus moderne par le subjonctif *cînd li se dă ocaziunea a-și lăuda instituțiunile*. Ce fragment témoigne d'une étape marquante dans l'évolution de la langue roumaine, encore caractérisée par des formes issues d'influences anciennes mais en proie aussi au processus de relatinisation, par l'emploi généralisé de certaines constructions ou suffixes.

Le troisième fragment³ est extrait de la chronique de Miron Costin (1675) qui retrace l'histoire de la principauté historique de Moldavie, par le biais des hauts faits de ses princes, en l'occurrence ici Gheorghe Ștefan-Vodă. En ce qui concerne la norme grammaticale, on observe l'utilisation au passé composé de la forme plurielle à valeur singulière : *după ce au luat, l-au înșămnat, au vrut, l-au probozit, au început, i-au fost, i-au mâncat, i-au dat, o au trimis, de au închis-o, și i-au luat, i-au făcut* ; des formes pronominales pour les noms de personnes avec ou sans article : *fiul său*,

pays son ancien nom de « Albion », auquel les Français rajoutèrent l'épithète « perfide ». / Les Anglais, à l'opposé des Français, sont sérieux et taciturnes. Ils sont heureux de parler seulement quand on leur donne l'occasion de louer les institutions de leur patrie. Ainsi, c'est celui-ci aussi qui me dit que l'Angleterre est la mère de la liberté politique et que pour la conserver elle possède beaucoup de navires de combat, comme la France en a pour le commerce, ensuite d'autres hyperboles même suivant mon point de vue débile.]

³ Miron Costin, (2001), *Letopisețul Țării Moldovei*, București-Chișinău, Editura Litera Internațional, p. 26 : « XXXII. Gheorghe Ștefan-vodă, după ce au luat pre doamna lui Vasiliu-vodă din Suceava la mâna lui și pre Ștefăniță-vodă, pre fiul său, l-au înșămnat la nas pușintel, și pre doamna au vrut să-și rădă de dânsa. Ce doamna lui Vasiliu-vodă l-au probozit și au început a-l blăstăma și a-l sudui și a-i dzice dulău fară de obraz, cum nu să teme de Dumnedzeu, că i-au fost domnu-său stăpân, și i-au mâncat pita. Și așe i-au dat pace și o au trimis la Buciuștești de au închis-o în curțile lui. Și i-au luat averea și multă spaimă i-au făcut. » (p. 26) [XXXII. Gheorghe Ștefan-vodă, après qu'il a mis la dame de Vasiliu vodă de Suceava, sous sa coupe et [le] fils de Ștefăniță-vodă, il lui a fait un petit signe sur le nez et de la dame a voulu se moquer. [Et] la dame de Vasiliu-vodă lui a cherché querelle et a cherché à le blâmer, à l'injurier et à le dénigrer par derrière, en disant qu'il ne craignait pas Dieu parce que son mari a été son maître et il a pris son poste. Et ainsi il les a laissés en paix et il l'a envoyée à Buciuștești [où] il l'a enfermée à sa cour. Et il a pris ses richesses et lui a fait très peur].

domnu-său, ce qui traduit une hésitation ou une évolution en cours de la norme. Pour ce qui est de la forme, on note des formes considérées comme anciennes aujourd'hui : *pre* (trois fois) ; *dzice*, *Dumnedzeu* ; des formes résultant de l'influence du sous-dialecte moldave : *cum nu să teme*, *blăstăma* (alternance -ă / -e) ; et inversement : *așe* ; des transpositions phonétiques de certains noms : *Gheorghie* ; des doublements de voyelles : *Vasilii* (deux fois), *fiul* ; à nouveau l'usage de certaines formes avec infinitif court : au început *a-l blăstăma și a-l sudui și a-i dzice dulău*. Il est certain que l'étude approfondie des mots, en partant de leur origine et en prenant en considération les différents contacts qu'ils ont pu avoir, de façon à évoluer et à prendre de nouvelles acceptions, avec des constructions très imagées (*l-au înșămnat la nas*, și *i-au mâncat pita*) permet d'entrevoir les infinies capacités d'adaptation de la langue aux besoins du locuteur et de ses interlocuteurs.

Conclusion

La norme représente un concept qui permet de présenter la structure profonde de la langue à un moment donné de son existence et qui est basé, durant la période ancienne, sur des études a posteriori. Les fragments proposés ont montré des processus qui ont caractérisé le français et le roumain, dans le domaine historique et culturel, et qui soulignent des tendances générales ou restreintes à certaines aires. D'un point de vue général, la norme est en lien avec tous les domaines de la connaissance par le fait même que la langue est le moyen d'expression par excellence de l'être humain, doté de jugement et de raison. En ce sens, des modèles ont été établis au cours du temps, afin de donner un cadre à ce patrimoine immense que constitue la langue et tous les aspects du savoir qu'elle permet de découvrir, en établissant des passerelles entre l'art, la science et la philosophie, dans une perspective humaniste. La norme doit, bien entendu, laisser une place à l'usage, pour pouvoir s'adapter au monde environnant et s'ouvrir à de nouvelles perspectives, sous réserve, tout de même que l'usage se généralise, contribue à la faire avancer et soit accepté dans la durée. Tout le défi des sciences – dont l'objet d'étude est notre humanité – consiste à conserver l'essence de notre origine, tout en trouvant des clefs parfois renouvelées qui permettent à nos langues de poursuivre leur développement harmonieux, dans un monde parfois soumis aux aléas et aux tendances éphémères ou qui passent à côté de choses plus essentielles, telles que la valeur intrinsèque des choses ou des êtres.

Bibliographie

Ouvrages

- Avram, Mioara (coord.).2007. *Sintaxa limbii române în secolele al XVI-lea – al XVI-lea*. București : Editura Academiei Române.
- Banniard, Michel. 2004. *Du latin aux langues romanes*. Paris : Éditions Nathan Université
- Brâncuș, Grigore.2004. *Introducere în istoria limbii române. I*, București. Editura Fundației România de Măine.

- Brâncuș, Grigore. 2007,2008,2013. *Studii de istorie a limbii române, Vol. I-III*. București : Editura Academiei Române.
- Costin, Miron. 1975. *Letopisețul Țării Moldovei*, București: Editura Minerva.
- Codru, Drăgușanu, Ion. *Peregrinul Transilvan*, Ediție îngrijită și prefață de Romul Munteanu. București: Editura de Stat pentru Literatură și Artă, (f. a.).
- Guțu-Romalo, Valeria. 2005. *Aspecte ale evoluției limbii române*. București: Editura Humanitas Educațional.
- Rey, Alain, Duval, Frédéric et Siouffi Gilles. 2007. *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*. Lonrai (Orne): Perrin.
- Rosetti, Alexandru.1986. *Histoire de la langue roumaine*.Cluj-Napoca : Editura Clusium.

Article

- Chircu, Adrian.2005. *La France, Les Français et la langue française au XIXe siècle. Les impressions d'un Pérégrin transylvain* (Ion Codru-Drăgușanu) in *Atelier de Traduction et Plurilinguisme*. Travaux de l'Équipe d'Accueil 854 (CAER), « Cahiers d'Études Romanes », n°14 (volume triple plus un CD-Rom), édition réalisée par E. VARIOT. Aix-en-Provence p. 111-124. (voir aussi le volume des *Annexes*, p. 455-467 pour la traduction d'un fragment de cette œuvre par l'auteur de l'article).

Référence internet

- Costin, Miron, *Letopisețul Țării Moldovei*, via le lien (consulté le 6 août 2017) : [http://www.bp-soroca.md/pdf/Neculce%20Ion%20-%20Letopisetul%20Tarii%20Moldovei%20\(Cartea\).pdf](http://www.bp-soroca.md/pdf/Neculce%20Ion%20-%20Letopisetul%20Tarii%20Moldovei%20(Cartea).pdf)